

Novembre 75 N° 15

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET



Le Corps des Chasseurs

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

Bulletin Trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 15 - NOVEMBRE 1975.

Voeux

En cette fin d'année 1975, nous sommes très heureux de présenter à tous les Membres de l'Amicale des Chasseurs, des Fraternelles des Régiments de Chasseurs de 14-18 et de 40-45 et des Fraternelles apparentées ainsi qu'à tous les amis des Chasseurs, nos voeux les plus sincères de bonheur et de bonne santé pour l'année qui s'annonce. Ces voeux, nous leur demandons de les partager avec tous ceux qui leur sont chers, parents et amis.

Dépassant le cadre de notre communauté, nous souhaitons que l'année 1976 apporte à tous les peuples du monde la bonne entente et la prospérité retrouvée, dans la paix.

Cependant le début de l'année sera marqué d'une pierre noire pour la grande famille des Chasseurs: le 2^{me} Chasseurs à Pied, dernier représentant actif des héroïques Régiments de Chasseurs, quittera, vers Mars 1976, sa bonne Ville de CHARLEROI pour remplir une nouvelle mission en Allemagne.

Puisse le séjour de nos amis du 2 Ch à SIEGEN être plein de satisfaction et souhaitons, tous ensemble, que le Régiment de TRESIGNIES garde son bel esprit de Corps, qu'il n'oublie jamais ses nombreux amis de Belgique et, pourquoi pas qu'il nous revienne bientôt.

Enfin souhaitons que 1976 voit de nombreux Chasseurs rejoindre notre grande famille, obéissant ainsi à notre belle devise :

CHASSEUR UN JOUR CHASSEUR TOUJOURS !

Le Conseil d'Administration.

Le Musée des Chasseurs

Actuellement les responsables du Musée des Chasseurs ont deux préoccupations importantes:

- tout d'abord faire connaître le Musée au public afin qu'on vienne le visiter et que les anciens Chasseurs s'intéressent à son enrichissement;
- ensuite, et c'est la plus importante dans l'immédiat, se préoccuper de l'avenir de ce Musée.

En effet, le 2^{me} Chasseurs quittant la Caserne Trésignies vers Mars 1976, cette Caserne va, ou bien recevoir une nouvelle affectation, ou bien, ce qui est plus probable, être démolie dans un avenir plus ou moins rapproché.

ALORS, QUE VA DEVENIR NOTRE MUSEE ??

Cette préoccupation doit devenir celle de tous les Chasseurs, attachés à leurs Traditions, et de leurs nombreux amis répartis dans toute la région.

Les responsables reprennent deux des solutions données par le Lieutenant-Colonel CHASSEUR dans le " Mot du Chef de Corps " paru dans notre Bulletin n°14 de juillet 1975 :

- Première solution: laisser subsister l'actuel bloc où se trouve le Musée, qui pourrait s'agrandir; le bloc tout entier devenant la " Maison des Chasseurs ".

- Deuxième solution: et c'est la meilleure : sauver de la destruction éventuelle l'entrée principale de la Caserne et ses locaux annexes : le bloc tout entier avec ses tours et son porche pourrait être classé et il contient assez de locaux pour qu'on y installe la " Maison des Chasseurs " avec le Musée; il resterait encore des locaux dont la Ville pourrait se servir utilement. Le tout pourrait être entouré de verdure et constituerait ainsi un beau souvenir de la présence des Chasseurs à Charleroi pendant de si nombreuses années.

En septembre dernier, lors de la réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion des Fêtes 1975, Monsieur le Bourgmestre HUBAUX s'est engagé au nom de la population toute entière " à accueillir les reliques et les glorieux souvenirs du Régiment ". Il a terminé son allocution en ces termes : " Le Conseil Communal les gardera jalousement, persuadé de remplir de rôle d'une marraine qui regarde s'éloigner son filleul qui s'engage dans les chemins inconnus d'une vie nouvelle. Il attendra son retour car, peut-être il reviendra un jour. "

A l'occasion des cérémonies qui marqueront, en février 1976, les adieux de la Ville à ses Chasseurs, le plus beau cadeau que la marraine pourrait faire à son filleul, c'est d'installer " La Maison des Chasseurs " dans cette belle entrée de caserne sauvée de la démolition.

C'est vers ce résultat que doivent tendre tous les efforts de la population et des classes dirigeantes de notre région.

En dernière minute, nous signalons à nos lecteurs qu'une demande de classement du bâtiment d'entrée de la Caserne TRESIGNIES a été introduite par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied auprès de la Commission Royale des Monuments et des Sites. Tous les amis des Chasseurs qui pourraient, d'une façon ou d'une autre, appuyer cette demande sont instamment invités à le faire en masse.

Journée des Chasseurs 1975

Comme annoncé dans notre numéro 13 de mai 1975, la "Journée des Chasseurs à Pied" à PONT-BRULE et à EPPEGEM s'est déroulée le dimanche 31 août dernier. Comme chaque année ce pèlerinage a réuni les fidèles qui n'oublient pas leurs anciens. Signalons la présence d'un peloton d'honneur du 2^e Ch et d'une délégation d'Officiers, Sous-Officiers et Chasseurs conduite par le Lieutenant-Colonel CHASSEUR et l'Adjudant-Chef HOUBRECHTS, des représentants des Fraternelles 1914-1918 des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs, des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs, du 3^{me} Chasseurs et du 6^{me} Chasseurs. Un car venant de Charleroi et de nombreuses voitures avaient amené sur place les représentants de l'Amicale des Chasseurs, du 5^{me} Bataillon de Fusiliers et de la Section de Charleroi de la F.N.C. Tous ces fidèles étaient attendus à EPPEGEM par la dévouée Section locale de la F.N.C. conduite par son Président SYMONS et le sympathique Secrétaire Georges BOONEN.

Certains participèrent à la Messe à PONT-BRULE, certains à la Messe à EPPEGEM ; après le pèlerinage à la tombe de TRESIGNIES et à son Mémorial, tous les participants se retrouvèrent au Cimetière Militaire d'EPPEGEM pour la cérémonie d'hommage à TOUS les Chasseurs. Au cours de son allocution, le Président de l'Amicale, en s'adressant au Lieutenant-Colonel CHASSEUR, déclara notamment : "Dans quelques mois le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied va quitter la Belgique pour s'installer en Allemagne et recevoir une mission digne de son glorieux passé. Il n'y aura donc plus de garnison de Chasseurs en Belgique, sauf, ici à EPPEGEM, où on peut considérer que de nombreux Chasseurs, ayant donné leur vie pour le pays, tiennent garnison dans ce lieu sacré, entourés des soins attentifs de toute une population. Nous vous demandons, Mon Colonel, que, dans son lointain SIEGEN, votre Régiment n'oublie jamais qu'il existe, dans notre Brabant, des endroits appelés PONT-BRULE et EPPEGEM qui ont été les témoins de ce que peut réaliser l'Esprit Chasseur ! Nous souhaitons de tout coeur que ce pèlerinage annuel reste, dans l'avenir, une des principales préoccupations de votre Officier de Traditions.

Après ces moments d'émotion, un repas familial de 130 couverts réunit les participants heureux d'avoir participé à cette belle Journée du Souvenir.

Nous avons pu apprécier, une fois encore, la chaude amitié qui existe entre les Chasseurs à Pied de tous les Régiments et les Autorités Communales, les Anciens Combattants et la population d'EPPEGEM.

ECHOS DE PONT-BRULE

Au cours du pèlerinage à PONT-BRULE du 31 août 1975, Monsieur PUTTEMANS, domicilié actuellement à ZAVEN-TEM nous a révélé des faits que les anciens de 1914-1918 du 2me Chasseurs ignoraient:

Monsieur PUTTEMANS, tout jeune en 1914 se trouvait chez son père, instituteur à PONT-BRULE a été le témoin des faits suivants:

" TRESIGNIES tombé et nos soldats s'étant retirés, l'Officier commandant le détachement allemand, enthousiasmé par l'acte de notre héros dont il avait suivi les péripéties, réunit ses soldats devant le corps de TRESIGNIES. Celui-ci fut enterré avec neuf soldats allemands dans la cour de l'école .

Le Chef de détachement allemand, le Major von HOESLER, prononça l'allocution suivante :

" Vous vous trouvez ici devant la tombe de neuf soldats allemands et d'un soldat belge, tombés pendant la bataille de PONT-BRULE le 26 Août 1914. Nous saluons la mort glorieuse de ces soldats. Parmi eux se trouve un soldat belge qui est tombé comme un héros. Il a voulu accomplir une mission impossible à exécuter. Nous regrettons vivement sa mort; nous aurions préféré le faire prisonnier. La Belgique peut être fière d'avoir des soldats tels que ce héros, prêts à sacrifier leur vie pour la Patrie.

Il donna ensuite l'ordre à mon père de rechercher l'identité de notre héros, d'après son numéro de matricule découvert sur son pantalon et de faire paraître le récit de l'acte héroïque dans tous les journaux belges du moment.

TRESIGNIES fut exhumé par la suite et inhumé seul à l'endroit où il repose actuellement. La femme de TRESIGNIES qui venait souvent se recueillir sur la tombe de son époux, assista du haut d'une fenêtre à l'exhumation mais ne fut pas autorisée à s'approcher de la tombe. "

ECHOS D'EPPEGEM

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-dessous un petit article qui nous a été envoyé par notre grand ami Georges BOONEN Administrateur National de la F.N.C, Secrétaire de la Section F.N.C d'EPPEGEM et grand ami des Chasseurs. Le Président de l'Amicale profite de cette occasion pour le remercier pour l'aide précieuse que lui et ses amis nous apportent, chaque année, pour l'organisation du pèlerinage à PONT-BRULE et EPPEGEM.

WEERGALMEN VAN DE TRADITIONELE HERDENKINGSDAG TE VERBRANDE-BRUG EN EPPEGEM, OP 31 - 8 - 1975

De solemnele en ontroerende hulde aan de gesneuvelden van de Jagers-te-voet-die glorievol zijn gevallen ten Noorden van Vilvoorde in oogst 1914, vond eens te meer plaats einde oogst j.l.

De traditionele plechtigheden t.t.z. de erediensden in de kerken van beide gemeenten, de bezoeken aan te rustplaats van de korporaal TRESIGNIES te Verbrande-Brug en aan het soldatenkerkhof te Eppegem, gevolgd door receptie en broederlijk eetmaal, kenden opnieuw een opbeurende en succesvolle toeloop van volk.

Vlaamse oudstrijders en bevolking, oudstrijders uit Charleroi en Jagers-te-voet van alle graden uit actief en reserveleger, allen broederlijk verenigd hebben onze grote Doden herdacht van over 61 jaar geleden.

Indien de hoger aangehaalde herdenkingsplechtigheden zich mogen handhaven ondanks de onverbiddelijk vlucht van de tijd en wegens de aan de aard van de mens eigen vergetelheid, is dit te danken vooral aan onze Jagers veteranen van 1914, ook aan onze anciens van 1940-1945, Vlamingen en Walen bezielde met de wil de aflossing te verzekeren en alzo te tonen aan onze medeburgers dat erkentelijkheid en bestendigheid van de Herinnering, een burgerplicht is en blijft die eigen is aan ieder Belg deze naam waardig.

In alle werkelijkheid, mag verklaard worden dat de oudstrijdersbeweging in het algemeen, als essentieel doeleinde heeft, aan onze bevolking van Noord en Zuid onzer provincies, het groot woord te herinneren van wijlen onze grote vorst Koning Zibert, wanneer hij eens zegde dat " een Volk dat zijn gesneuvelden herdenkt, zich veredelt, recht heeft op de eerbied van allen en dat dit volk niet zal vergaan ".

Mogen de jongeren en de Belgen van morgen diegenen immers herdenken die bijdroegen tot hun toekomst van vrij mens en mogen zij dit gedacht van een onzer grote vorsten in aandacht bewaren.

Echos du 3^{me} Chasseurs

Le 3^{me} Chasseurs à Pied, unité de réserve, vient d'effectuer du 22 septembre au 11 octobre 1975 un rappel au Camp de BOURG-LEOPOLD. Le début du rappel a été marqué par un incident qui a eu des suites judiciaires. Suite à cet incident dont la Presse a longuement parlé, le Comité de Contact et d'Information du 3^{me} Chasseurs à Pied a fait paraître le communiqué suivant :

" Outragés par le comportement de Monsieur Michel VANESSE de Beaumont qui, ayant été légalement rappelé sous les drapeaux, a préféré ne pas solliciter l'application à son bénéfice des dispositions statutaires en matière d'objection de conscience pour se livrer, en se démunant intégralement et en brûlant ensuite ses vêtements militaires, à une provocation publique, les Membres du Comité de Contact et d'Information du 3^{me} Chasseurs à Pied,

- condamnent formellement ce comportement anti-social;
- soulignent l'injure qui leur est faite par l'attitude outrageante d'un tel citoyen, indigne de figurer parmi le cadre d'un régiment d'élite;
- exigent qu'il soit porté à la connaissance du pays que, pour un tel individu marginal, au 3^{me} Chasseurs à Pied, 700 Belges, quels que soient leurs problèmes personnels et leurs options politiques individuelles, satisfont à leur devoir de citoyens en obéissant aux lois démocratiques qui conditionnent le statut des rappelés à l'Armée. "

Bravo à nos amis du 3^{me} Chasseurs à Pied !

Un de nos membres nous fait parvenir l'écho suivant :

" Le 8 juin dernier, à TOURNAI, s'est déroulé un Cortège Folklorique au cours duquel fut présenté un nouveau Géant " Le p'tit Chasseur " qui devient le 10^{me} géant de la Ville de TOURNAI. Ce géant était accompagné de la Musique du 3^{me} Chasseurs à Pied reconstituée en tenue de 1914. Lors de la reconstitution de cette musique, en 1974, Monsieur Lucien JARDEZ, Président de la Royale Compagnie du Cabaret Wallon a écrit un poème sur les Chasseurs de TOURNAI. Nous allons solliciter auprès de Monsieur JARDEZ l'autorisation de publier ce poème dans notre prochain bulletin.

Réunion du C.A de l'Amicale 25-10-75

PRESENTS : LtCol WALEM, LtCol CHASSEUR, Capitaine RAYMOND, Adj Chef DEHASSE L. et Adj DERWEDUWEN.

Messieurs : BARBIER, BARET, BOURG, BURTON, DECKERS, DETHIER, GRANDGAGNAGE, RIGAU, BANCU, DUBOIS, DUPONT, LALIERE, LEMAIRE, WALGRAFFE, ROUSSEAU, PROGNON, VANDELDELDE et Monsieur G. WARMONT.

EXCUSES : Messieurs JORIS, LAVAL, MAERSCHALCKE, FRANCOITTE, SOME et l'Aumonier BOSTEELS.

A 14.30h le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents et tout spécialement Monsieur Gustave WARMONT, Membre Sympathisant n°1 de l'Amicale, qui a été chargé par Monsieur le Bourgmestre HUBAUX de mettre sur pied les cérémonies qui seront organisées à l'occasion des adieux de la Ville au 2^{me} Chasseurs.

Après la lecture des mots d'excuses des absents, le Président signale que Mr A. JORIS, retenu par d'autres obligations, a eu la gentillesse de lui faire parvenir quelques suggestions qui seront examinées en cours de séance.

1. Après quelques mots sur les activités de 1975 et sur la situation financière qui est satisfaisante, une discussion s'engage en ce qui concerne le recrutement et le paiement des cotisations. Un bulletin d'adhésion est inséré dans ce n° du "Cor de Chasse" en demandant à chaque membre d'inscrire un nouveau membre effectif ou sympathisant. Dans le Comité de contact qui sera installé pour les relations entre Charleroi et Siegen, il sera créé une cellule sociale pour recruter des jeunes tout en leur rendant service.

En 1975, 230 (deux cent trente) membres sur 770 n'ont pas payé leur cotisation malgré un rappel personnel à chacun des retardataires et l'envoi à ces mêmes retardataires des Bulletins de mai et juillet. Il est décidé à l'unanimité, qu'à partir de 1976, les Statuts seraient strictement respectés : la cotisation doit être payée pour le 31 mars au plus tard. Sera réputé démissionnaire celui qui n'aura pas payé dans le mois du rappel envoyé par courrier ordinaire.

La cotisation 1976 reste fixée à 100 (cent) francs mais ceci est un MINIMUM, nos membres effectifs et sympathisants étant invités à majorer leur cotisation suivant leurs possibilités. En 1976, les majorations seront versées au fonds : "Harmonie des Chasseurs à Pied" qui doit être entièrement équipée.

2. MUSEE DES CHASSEURS.

Nous en parlons d'autre part dans ce Bulletin. Le Président signale au Conseil que la procédure de classement est en cours; quelques membres demandent une copie de la demande afin de toucher des appuis éventuels.

3. HARMONIE DES CHASSEURS.

Au point de vue musical et administratif il n'y aucun problème; le Comité fonctionne très bien et depuis l'annonce de la constitution de l'Harmonie des Chasseurs, les effectifs de l'Harmonie Policière sont passés à près de CENT musiciens. La question difficile à résoudre est l'équipement complet des musiciens: il faut une centaine de tenues et chaque tenue complète va coûter environ 4.000 (quatre mille) francs. Il faut donc trouver cet argent. Diverses solutions sont proposées et le LtCol CHASSEUR réunira un Comité restreint pour les examiner. C'est très urgent, et une action sera déjà commencée lors du Bal de l'Officier dont les organisateurs ont marqué leur accord. Toutes les propositions de nos membres à ce sujet sont les bienvenues et nous les attendons avec impatience.

4. PARTICIPATION DE L'AMICALE AUX CEREMONIES ORGANISEES A L'OCCASION DU DEPART DU 2me CHASSEURS.

Monsieur Gustave WARMONT a été chargé par le Bourgmestre de Charleroi d'organiser les cérémonies qui auront lieu à cette occasion. Monsieur WARMONT va constituer un Comité dans lequel l'Amicale et les autres Associations de Chasseurs seront représentées. La date des cérémonies est déjà fixée: Le Vendredi 13 FEVRIER 1976. Le programme n'est pas encore établi mais il est prévu que la partie principale de l'hommage de la Ville et de la population au Régiment aura lieu à partir de 19.00h dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts et qu'à cette occasion le 2me Chasseurs offrira à la population carolorégienne un concert par la Musique des Guides.

Nous demandons donc à tous les membres des différentes Associations de Chasseurs à Pied de retenir la date du 13 février 1976 pour assister avec leur famille et amis à l'hommage au 2me Chasseurs. Il faut que ce jour là la salle du Palais des Beaux-Arts soit pleine à craquer ! Le programme détaillé de la journée sera communiqué dès que possible et il est à prévoir que l'entrée de la salle sera entièrement gratuite.

5. ASSEMBLEE GENERALE 1976.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au Samedi 24 JANVIER 1976 à la Maison du Soldat et suivant la convocation que vous trouverez dans ce numéro de votre Bulletin. Suite à l'aimable accord donné par le Lieutenant-Colonel CHASSEUR, Chef de Corps, le Banquet Familial qui suivra l'Assemblée Générale aura lieu, sans doute pour la dernière fois, à la Caserne TRESIGNIES.

Après quelques derniers échanges de vues sur divers problèmes la réunion se termine et le Président remercie tous les membres présents.

Le Secrétaire.

Le 2me Chasseurs est en deuil

Nous avons tous été consternés à l'annonce de la tragique nouvelle : l'Adjudant-Chef Martin HOUBRECHTS et son épouse tués dans un accident de la route le samedi 1er novembre 1975.

Depuis 1971, Martin HOUBRECHTS était l'Adjudant de Corps du 2me Chasseurs où il avait accompli toute sa carrière depuis sa nomination au grade de sergent le 1er mars 1946.

Militaire d'une droiture exceptionnelle, ayant un sens inné de la discipline, Martin avait su, par ses nombreuses qualités, s'attirer l'estime de ses chefs et le respect de ses subordonnés.

Il a rendu d'immenses services à son Régiment qui ne l'oubliera pas.

Madame Jeanne RODELET, son épouse, était Résistante de la Presse Clandestine.

Le Régiment tout entier et ses nombreux amis ont accompagné Martin et son épouse pour leur dernier voyage au départ de la chapelle ardente qui avait été installée dans la Chapelle de la Caserne TRESIGNIES.

Les Chasseurs perdent un de leurs meilleurs représentants.

Nous réitérons au 2me Chasseurs à Pied et aux familles éplorées nos très sincères condoléances à l'occasion de ce deuil cruel et injuste qui frappe la grande famille des Chasseurs.

Bulletin de la Fraternelle du 5^{me} Bn de Fus

A partir de ce numéro du "Cor de Chasse" ses colonnes seront ouvertes à nos amis de la FRATERNELLE DU 5^{me} BATAILLON DE FUSILIERS. Nous les remercions de leur collaboration.

- C'est avec stupeur que nous avons appris le décès inopiné de notre cher Président, le Lieutenant-Colonel BEM e.r. BURNIAT, le 21 septembre 1975. Ses funérailles ont eu lieu le mardi 23 septembre dans la plus stricte intimité. Nous avons transmis à la famille les sincères condoléances de tous nos membres.

- Au cours de notre Banquet annuel du 12 octobre 1975 à MONS, le Lieutenant-Colonel Max WALEM a accepté d'assurer la Présidence de notre Fraternelle.

Un vibrant hommage au regretté Président, le Lieutenant-Colonel BEM e.r. BURNIAT, a été rendu et par son successeur le Lieutenant-Colonel WALEM et par le Major HARDY, Secrétaire de la Fraternelle, mais surtout ancien Volontaire de Guerre de la 3^{me} Compagnie du 5^{me} Bn de Fus., Compagnie commandée par le brillant Capitaine BEM BURNIAT qui y a conquis l'estime et le respect de tous les gars sous ses ordres.

Le Lieutenant-Colonel WALEM, nouveau Président, remercie ensuite les trois Régionales et leurs Présidents pour la confiance et l'amitié qu'ils lui ont témoignées. Il se dit surtout touché d'être, avant tout, un Volontaire de Guerre du 5^{me} Bn de Fus. parmi ses vieux compagnons à qui il peut promettre son dévouement total à la cause de la Fraternelle. Il insiste toutefois sur une idée essentielle du regretté Président BURNIAT qu'il fait sienne sans restriction:

"Être le Président de TOUS les anciens du 5^{me} Bn de Fus., OUI ; être le Président de trois Régionales, NON ! Chaque Régionale doit garder intacts son esprit d'équipe et son caractère local, mais les trois Régionales doivent se sentir avant TOUT 5^{me} Bn de Fus. En 1944, nous ne nous demandions pas nos origines sociales ou régionales, nous étions de telle ou telle Compagnie, chacune étant la meilleure bien sûr, mais par dessus tout nous étions des Volontaires de Guerre du 5^{me} Bataillon de Fusiliers, le meilleur, bien sûr, des 6 premiers et des suivants aussi !!! "

REGIONALE CHARLEROI-CENTRE.

Tous les membres de notre Régionale qui ont assisté à notre Banquet annuel à MONS le 12 octobre 1975 sont unanimes : "Nos plus vives félicitations à nos amis Montois; ils ont très bien fait les choses et le Banquet qu'ils nous ont organisé était une belle réussite.

Encore une fois : "Merci, amis Montois."

COMMUNIQUE : (ce communiqué s'adresse à TOUS les lecteurs du "Cor de Chasse")

Le "Journal des Combattants" du 15 octobre 1975 donne les modèles de demande à introduire pour l'obtention :

- du Statut du Volontaire de Guerre;
- du Statut du Mobilisé;
- du Statut des Evadés.

En ce qui concerne ces demandes ainsi que les demandes de Cartes des Etats de Services de Guerre 40-45, de la Médaille Commémorative du Règne de Sa Majesté ALBERT 1^{er} et pour l'octroi d'une 4^{me} et 5^{me} promotion avec Glaives 14-18, elles doivent être transmises à l'adresse suivante: Office Central de la Matricule, Quartier Prince Baudouin, Place Dailly, 1030 BRUXELLES.

Remarques: a) la proposition pour l'obtention de la Médaille Commémorative de la Guerre 40-45 ne peut plus être introduite depuis le 23/9/1970;

b) la proposition pour l'obtention de la Médaille du Militaire Combattant 40-45 ne peut plus être introduite depuis le 31/12/1970.

Pour tous renseignements utiles au sujet de ce qui précède nous conseillons aux Régionales de la Fraternelle du 5^{me} Bn de Fus et à nos lecteurs en général de s'adresser à notre spécialiste:

Monsieur Gilbert VAN LIERDE, rue de la Marine, 1 à 6040 JUMET - Tél : 071/32.74.40.

Notre dévoué camarade se charge même de centraliser les demandes et d'aller lui-même à BRUXELLES les déposer contre reçus.

Dans l'éventualité de la réouverture des dossiers de "Résistance" (cela se fait actuellement en France), il est urgent que les retardataires préparent dès maintenant leur déclaration. Gilbert VAN LIEFDE peut également aider les intéressés à ce sujet.

Assemblée Générale de l'Amicale le 24 Janvier 76

Nous avons le plaisir d'inviter cordialement tous nos membres effectifs et sympathisants ainsi que leurs parents et amis à assister le SAMEDI 24 JANVIER 1976 à notre Assemblée Générale Annuelle et à notre Banquet;

PROGRAMME DE LA JOURNEE.

10.00 h : MAISON DU SOLDAT, Boulevard de l'Yser à CHARLEROI :

ASSEMBLEE GENERALE

1. Souhais de bienvenue du Président. Hommage aux Membres décédés en 1975.
2. Rapport du Trésorier - Vérification et approbation des comptes. Décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion.
3. Bilan de l'année 1975 - Activités diverses.
4. Exposé par le Commandant du 2me Chasseurs de la situation du Régiment (présente et future).
Comité de liaison.
5. Projets pour 1976. - Départ du 2me Chasseurs.
6. Musée des Chasseurs.
7. Harmonie des Chasseurs.
8. Bulletin "Le Cor de Chasse".
9. Divers.

Vers 12.00 h, à l'issue de l'Assemblée Générale, les Membres, accompagnés de leurs parents, amis et invités seront conviés à se rendre à la Caserne TRESIGNIES.

De 12.15 h à 12.45 h : Dépôts de fleurs et visite du Musée des Chasseurs.

12.45 h : Rassemblement au Mess des Sous-Officiers pour l'apéritif et la réception des invités.

13.00 h : BANQUET FAMILIAL.

Grâce à l'amabilité du Lieutenant-Colonel CHASSEUR, Chef de Corps, le Banquet sera encore cette année organisé à la Caserne, malgré les difficultés que cela implique. Ce sera sans doute la dernière fois que nous aurons l'occasion de passer l'après-midi et la soirée dans ces bâtiments si chers aux Chasseurs à Pied. Vous êtes donc invités à venir nombreux avec les membres de votre famille et vos amis. Ce sera le repas de l'amitié, sans protocole et dans l'ambiance "chasseurs" habituelle, au cours duquel nous aurons l'occasion de dire un premier "au revoir" à nos amis du 2me Chasseurs.

Comme les années précédentes, le menu sera bien soigné, le Chef de Ménage et le Chef-Cuisinier nous l'ont bien promis.

La PARTICIPATION est de 350,- (trois cent cinquante) francs par personne, tout compris (TVA, Service et boissons) : Apéritif - Entrée - Potage - Plat principal - Fromages - Hessert - Café - 1/2 vin blanc et 1/2 vin rouge.

La RESERVATION se fait au moyen du bulletin de participation figurant dans le présent "Cor de Chasse", à renvoyer AVANT LE 17 JANVIER 1976 à l'adresse indiquée. NE PAS oublier de bien indiquer le nombre de personnes.

Le PAIEMENT se fait au C.C.P. 000-0793867-19 de Mr Jean BOURG, rue Spinois, 144 Bte 6 à 6000 CHARLEROI.

Une ambiance musicale est prévue pendant le repas qui sera suivi d'une soirée dansante intime au Mess des Sous-Officiers.

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR PAYER VOTRE COTISATION 1976 (MAJOREE , SI POSSIBLE) AU MOYEN DU FORMULAIRE VERSEMENT-VIREMENT C.C.P. CI-JOINT.

Ceci n'intéresse évidemment pas les membres déjà en règle de cotisation pour 1976.

Mea Culpa.... du Chef de Corps

Dans le numéro 13 du "Cor de Chasse" j'ai écrit :

"Depuis la création des 2me et 3me Chasseurs à Pied en 1831, douze régiments de Chasseurs ont vu le jour"
Sur mon brouillon se trouvait : "Depuis la création du 1er Chasseurs en 1830 et des 2me et 3me....."

J'ai recopié moi-même l'article, je suis donc le seul responsable de l'erreur et du mauvais collationnement. Je prie les amis du 1er Chasseurs de m'en excuser, ceci étant dû à la précipitation, car notre rédacteur en chef, le Commandant BOURG, me pressait de rentrer mon article.

Merci au Général LONAY de m'avoir aimablement signalé ce lapsus.

Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR.

Se Salut de Bob Dechamps

Avons-nous vu pour l'airain còp les Fastes du 2me Chasseurs à Charlerwè ? Oyi paraît-i !

C'est pour du bon, is s'évont... pupon di P'tits Chasseurs à l'Vile.

Is sont tchèssis... come si is -astî punis ! Pourtant ?

N'ont-i né toudi sti sâdjes, èt braves, èt vayants ?

Il est whoute d'abòrd il timp qui l'Vile astait fière di s'Rédjimint ?

On s'rapèle co fòrt bén qui tous les discours des Grosses Légumes à l'ocazion des Fastes ou bén des Prises d'Armes clatchît dins les whauts pârlleurs, l'Amour sacré èt l'Fièrté èt cô l'Fidèlité de toute la Population et de la Vile de Charleroi pour le gnomieux Régiment de Chasseurs.

ça vout donc bén dire qui gn'aura branmint des maucontins si on les fait baguér. Poukwè ? est-ce ène décision d'in conseil nacional, provincial, communal ? On n'sait né, o, n'el dit né !

I nos faut crwère quand minme qui, si on prend ène décision parèye, c'est qui les raisons dè val'mut les pènes. A l'caserne TRESIGNIES, on n's'èdira qu'avou l'coeur bèn gros, mins quand on est saudart, c'est pour choûter sins rnicter.... rompéz.

Et is s'èdiront en tchantant putète -co in còp - li rfrain du Lieutenant Lixon :

C'est nos bias p'tits chasseurs

Qui s'évont plein d'ârdeur

Su leur spale leu fusique es-t- place

is -ont tout c-qui faut dins leu bèsace

Tertous les p'tits, les grands

sont tout fièr di yèsse dins les rangs

C'est l'dairin còp, p'tète qu'on les wèt

Nos vayants P'tits Chasseurs di CHARLERWE.

Ele asteut bien bèle pourtant c'tchanson-là !

Merci à notre ami Bob DECHAMPS, ancien Chasseur de Charleroi.

CEREMONIES.

A CHARLEROI: Les 12 et 13 septembre dernier ont eu lieu à CHARLEROI les Fastes 1975 du 2me Régiment de Chasseurs à Pied. Ce sont sans doute les derniers à être célébrés à Charleroi, du moins provisoirement.

Le Chef de Corps avait tenu, cette année, à axer les cérémonies sur un hommage yout particulier aus trois Régiments de base: les 1er, 2me et 3me Chasseurs et sur les trois villes de garnison des Chasseurs: MONS, CHARLEROI et TOURNAI. Il avait obtenu, pour la Prise d'Armes du 13 septembre, la participation des drapeaux des 1er et 3me Chasseurs sortis du Musée de l'Armée pour la circonstance.

Cette Prise d'Armes avait attiré beaucoup de monde sur la Place Charles II et elle se termina par un magistral défilé des anciens de tous les Régiments de Chasseurs à Pied conduits par les Présidents des différentes Fraternelles. Nous y reviendrons dans notre prochain Bulletin.

A BIERGHES: Le samedi 8 novembre 1975 a eu lieu à BIERGHES, commune natale du Caporal TRESIGNIES, une émouvante cérémonie du souvenir. C'est à l'occasion du prochain départ du 2me Chasseurs pour l'Allemagne, que l'Administration Communale et la Section F.N.C. locale avaient, avec le concours du Régiment, organisé cette cérémonie qui attirera énormément de monde dans la commune où est né TRESIGNIES en 1886.

Dans notre prochain numéro nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette belle journée du souvenir.